

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 22/07/2020

OPÉRATION « QUARTIERS D'ÉTÉ »

programmation des activités

à destination des habitants des quartiers prioritaires de Digne-les-Bains et Manosque

Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. En 2020, la crise sanitaire renforce les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires.

Dans ce contexte, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les services de la Direction départementale de la cohésion des territoires et de la protection des populations (DDCSPP) et de la Direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN) proposent, pendant toute la période estivale, un programme d'activités destinées aux habitants des quartiers prioritaires de Digne-les-Bains et Manosque.

Cette programmation relève de l'opération « Quartiers d'été 2020 ».

Aux côtés des collectivités et des associations, ce programme permet de soutenir des initiatives avec l'objectif de renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires sur des actions d'apprentissage, de découverte et de solidarité.

L'État dans les Alpes-de-Haute-Provence consacre 109 000 euros à financer ces opérations au bénéfice de plus de 700 personnes.

Les Quartiers d'été dans les Alpes-de-Haute-Provence se structurent en **5 axes** :

1-**L'organisation de "Vacances apprenantes"**, dont l'ambition est d'articuler temps de loisirs et temps éducatifs durant l'été. Le plan comprend 3 dispositifs distincts :

- « l'école ouverte », qui consiste à accueillir dans les collèges et les lycées, pendant les vacances scolaires, des enfants et des jeunes qui ne partent pas en vacances. Les collèges Giono et Mont d'or, ainsi que le lycée des métiers Martin-Bret, se sont investis dans ce dispositif.

- l'« école ouverte buissonnière » intégrant un séjour avec hébergement. Pour le premier degré, des séjours École Ouverte buissonnière auront lieu à Chantemerle, au centre d'astronomie de Saint-Michel-l'Observatoire et à la Fontaine de l'Ours à Auzet, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et les Pupilles de l'enseignement public des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.

- les « Colos apprenantes » : séjours en colonies de vacances avec renforcement scolaire. Plus de quinze colos apprenantes ont été labellisées dans le département.

Les agglomérations Provence Alpes Agglomération (PAA) et Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) ainsi que l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA) ont conventionné pour inscrire les jeunes. Cinq séjours sont proposés par le service jeunesse à Esparron-de-Verdon. Un séjour est également proposé par la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Manosque.

2 - Occuper l'espace public par la présence d'adultes formés. 1500 postes d'adultes relais supplémentaires ont été créés au niveau national pour répondre à cet objectif. Ce chiffre s'élève à 9 pour le département des Alpes-de-Haute-Provence.

3 - Valoriser les actions de solidarité des associations de grande proximité. Ainsi, la Fourmi Gourmande, épicerie sociale et solidaire à Manosque, organise un mini-séjour à la Fontaine de l'ours à Auzet, pour les femmes du groupe tricot-couture, impliquées pendant le confinement lié à l'épidémie de Covid-19.

4- Développer les offres de formations et les dispositifs d'accès à l'emploi. La priorité est donnée à la formation et à l'emploi pour que cet été soit l'occasion, en particulier pour les jeunes, d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux réseaux utiles pour leur avenir. Dans ce cadre, 13 jeunes sont accompagnés par la Coopérative Jeunesse de Services de Manosque : Manoscoop.

5 - Renforcer la culture et la pratique sportive dans les quartiers. Il est proposé d'amplifier les dispositifs existants et d'élargir le public pendant les deux mois d'été en les adaptant au contexte sanitaire. De nombreuses associations se sont engagées à Digne-les-Bains et à Manosque pour proposer des actions de découverte de pratiques culturelles ou sportives : l'ADSEA, de Bouche à oreille, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Maraca, les Petits débrouillards, le Rugby club de Digne-les-Bains et l'Union départementale des affaires familiales (UDAF).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Agnès HAÏLI, déléguée du préfet pour la politique de la ville, au 04 92 36 72 28.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex